

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2019

---

ÉCOLE DE LA CONFIANCE - (N° 1481)

Adopté

## AMENDEMENT

N° AC623

présenté par  
Mme Charvier, rapporteure

-----

### ARTICLE 6

À la deuxième phrase de l'alinéa 4, substituer aux mots :

« des écoles européennes »,

les mots :

« de l'école européenne ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.